L'IMMOBILIER et VOS courtiers!

6600889

Achat d'une propriété : cinq conseils pour une transaction réussie et protégée

Ça y est! Vous venez de prendre l'une des plus importantes décisions de votre vie : l'achat d'une nouvelle propriété. Que vous en soyez à votre première acquisition ou que vous soyez un acheteur expérimenté, plusieurs étapes et questionnements se dresseront entre vous et votre future demeure.

VOICI NOS CINQ CONSEILS POUR UNE TRANSACTION IMMOBILIÈRE RÉUSSIE ET PROTÉGÉE :

1- CONNAISSEZ BIEN VOS MOYENS FINANCIERS AVANT DE CHOISIR VOTRE MAISON

Il est toujours tentant de faire des recherches sur Internet, de regarder les photos pour s'inspirer, de comparer les prix, etc. Mais avant tout, il faut que vous sachiez combien vous pouvez investir pour l'achat de votre maison. Afin de vous aider à déterminer tout ce que vous devez calculer et estimer, l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) vous invite à consulter la section 2 de son Guide de l'acheteur, disponible sur le site oaciq.com.

2- FAITES CONFIANCE À UN COURTIER IMMOBILIER

L'achat ou la vente d'une propriété requiert de nombreuses compétences et connaissances techniques. C'est pourquoi l'OACIQ vous recommande de faire appel à un professionnel du courtage immobilier. Le courtier vous accompagnera tout au long de votre transaction. Il veillera à ce que toutes les opérations requises soient effectuées conformément à la Loi sur le courtage immobilier.

3- FAITES LE BILAN DE VOS BESOINS

Listez bien vos priorités et les aspects de votre future demeure qui vous sont indispensables. Le courtier immobilier est formé pour vous poser les bonnes questions sur des éléments auxquels vous n'auriez peut-être pas pensé. Ainsi, vous éviterez de perdre du temps à visiter des maisons qui ne répondent pas à vos exigences.

4- SOYEZ ORGANISÉ DANS VOS RECHERCHES ET COMMENTEZ CHAQUE VISITE

Parmi vos priorités, identifiez les caractéristiques qui pourraient faire l'objet d'un compromis et parlez-en à votre courtier, qui coordonnera les visites pour vous.

5- FAITES INSPECTER

L'inspection de la propriété constitue un élément clé de votre protection. Si vous comptez faire une promesse d'achat, votre courtier immobilier vous recommandera de faire inspecter l'immeuble en faisant appel à un inspecteur en bâtiments certifié.

Pour connaître les principales étapes à franchir avant ou pendant l'acquisition de votre maison et découvrir de nombreux conseils pratiques, consultez le Guide de l'acheteur de l'OACIQ de même que son site oaciq.com.

(©Depositphotos.com/ kzlobastov)

PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION
RÉSERVEZ VOTRE ESPACE AU 418 338-5181

BEAU PLANCHER PRÉVOST ENR.
Entrepreneur spécialisé
Licence RBQ : 8005-2103-16
• Rénovation de tout genre
• Plancher de bois franc, posé, sablé et verni
418 335-2762
Normand Prévost
63, St-Georges, Thetford Mines
6553181

Réservez votre espace!
418 338-5181
6604856

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ
9083-1728 Québec inc.
– Excavation
– Réparation de fondation
– Drainage
Menuiserie tous genres
Soudure avec unité portative
Yvan Poudrier
418-333-6448
RBQ: 8255-4726-01
6743702

SIMONEAU & FRÈRES
• Terrassement
• Drainage
• Transport en vrac
• Déneigement
MINI-EXCAVATION
418 281-2771 Demandez Steven
8626, Rang 5, Disraeli, Qc G0N 1E0
stevensimoneau4@hotmail.com
6730147